

## Règlement intérieur

Ce règlement a pour objet de définir les règles relatives à l'hygiène, à la sécurité ainsi qu'à la discipline nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement. Il est applicable par l'ensemble des élèves.

### Informations :

Il est demandé aux élèves de lire les informations mises à leur disposition sur la porte de l'établissement sur le site internet ou sur la page facebook (annulation, fermeture exceptionnelle du bureau, congés...)

### OBLIGATIONS DE L'ÉLÈVE

Tous les élèves inscrits dans l'établissement **Révolution e-Permis** se doivent de respecter les conditions de fonctionnement de l'auto-école sans restriction, à savoir :

- Respect envers le personnel de l'établissement
- Respect du matériel (ne pas mettre les pieds sur les chaises, ne pas se balancer dessus, prendre soin des tablettes prêtées, de la borne et du simulateur, ne pas écrire sur les murs, chaises, etc.)
- Respect des locaux (propreté, dégradation)
- Respect des autres élèves en théorie comme en pratique.
- Les élèves doivent avoir une hygiène, une tenue et un comportement correct et adapté à l'apprentissage de la conduite (pas de chaussures ne tenant pas le pied ou à forts talons).
- Les élèves sont tenus : de ne pas fumer ni vapoter à l'intérieur de l'établissement, ni dans les véhicules écoles, ni de consommer ou d'avoir consommé toute boisson ou produit pouvant nuire à la conduite d'un véhicule (alcool, drogue, médicaments...)
- Il est interdit de manger et de boire dans la salle de code et dans les véhicules.
- Il est interdit d'utiliser le matériel vidéo sans y avoir été invité.
- Respecter les autres élèves sans discrimination aucune.
- Respecter les horaires de code afin de ne pas perturber le bon déroulement de la leçon en cours. (En cas de retard supérieur à 5 minutes, et afin de ne pas perturber le bon déroulement de la séance, il sera possible de ne pas autoriser l'accès à la salle de code.)
- Respect des horaires des leçons pratiques (au delà de 10 minutes de retard, la leçon sera annulée, non reportée et non remboursée.)
- Il est interdit d'utiliser des appareils sonores à des fins personnelles (MP3, téléphone portable, etc.) pendant les séances de code.
- Il est demandé aux élèves de ne pas parler pendant les cours.
- Toute personne n'ayant pas constitué le dossier d'inscription et réglé le 1er versement n'aura pas accès à la salle de code
- Le candidat devra être muni de son livret d'apprentissage et de sa pièce d'identité pour toute leçon de conduite.

Tout manquement de l'élève à l'une des dispositions du présent règlement intérieur pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet d'une des sanctions ci-après désignées par ordre d'importance :

- Avertissement oral
  - Avertissement écrit
  - Suspension provisoire
  - Exclusion définitive de l'établissement.
- Le responsable de l'établissement peut décider d'exclure un élève à tout moment du cursus de formation pour un des motifs suivants :
- Non paiement
  - Attitude empêchant la réalisation du travail de formation
  - Évaluation par le responsable pédagogique de l'inaptitude de l'élève pour la formation concernée.
  - Non respect du présent règlement intérieur et des conditions générales de vente.

### Séances ou leçons annulées :

Toute leçon ou cours non décommandé par l'élève au moins 48 heures ouvrables à l'avance sera dû et facturé, sauf motif légitime dûment justifié. Aucune leçon ne peut être décommandée à l'aide du répondeur ou par mail ou sms. Les annulations doivent s'effectuer aux horaires de bureau, dans un délai de 48h ouvrables, sauf raisons médicales (ce qui nécessite un certificat médical). Sinon la leçon sera facturée.

Sans motif valable, elle ne donnera lieu à aucun report ni remboursement. Cette même règle s'applique dans le cas d'une formation globale par forfait ou stage. L'établissement d'enseignement se réserve la possibilité d'annuler des cours ou leçons pour motif légitime dûment justifié, en cas de force majeure, notamment dans tous les cas où la sécurité ne pourrait être assurée. Les leçons déjà réglées seront reportées à une date ultérieure.

**La direction de l'auto école Révolution e-Permis est heureuse de vous accueillir parmi ses élèves et vous souhaite une excellente formation.**

